



Le fait du jour



Une école conventionnée

Bol d'Air à La Bresse est la seule école professionnelle conventionnée snowkite dans le département. L'enseignement est assuré par Régis Claudel (photo ci-contre), moniteur fédéral. Un second enseignant devrait prochainement rejoindre l'équipe.
Contacts : 03 29 25 62 62 ou sur www.bol-d-air.fr

Snowkite : la glisse en apesanteur

Les riders ont repris leurs quartiers d'hiver sur les hauteurs du Kastelberg. Et au Honheck, c'est le snowkite qui fait la loi, sur un terrain conventionné par la commune de La Bresse.

Le contexte

Pendant du kitesurf aux sports d'hiver, le snowkite consiste à glisser sur la neige, tiré par une voile qui reste devant soi.

La question

Comment la discipline, encore confidentielle, se développe-t-elle dans le massif vosgien ?

L'avenir

Aujourd'hui, les skieurs avides de sensations peuvent apprendre aux côtés de professionnels aguerris ou rejoindre des clubs de vol libre.

Jeudi 14 janvier. Le soleil tape sur les cimes enneigées du Kastelberg. Les skieurs alpins ont déjà investi les pistes et quelques mètres plus haut, les riders ont sorti les premières voiles. Mieux vaut chausser tôt ce matin, ne sachant pas trop à quoi s'attendre côté vent et profiter du site avant de ne plus pouvoir lever la moindre voile. Une brise légère caresse les visages. Le froid est sec. Cette nuit, il est tombé pas moins de 30 cm de poudreuse. La journée s'annonce savoureuse.

Dans le massif, deux sites sont conventionnés pour la pratique du snowkite : le Markstein en Alsace et le Kastelberg dans les Vosges. Les plus avertis ont commencé il y a plus de dix ans. Mais c'est en ce moment que l'activité commence vraiment à se démocratiser. A condition d'être bien accompagné.

Premier challenge : accéder au site. Et encore, "dans les Vosges, on a la chance de pouvoir laisser les voitures au pied de la zone", explique Régis Claudel, moniteur fédéral reconnu par la fédération française de vol libre. Depuis 2008, le site du Kastelberg a été conventionné par la mairie de La Bresse. "La première fois que j'ai vu ce genre d'activité, il s'agissait de gens qui avaient pris un cert-volant et qui essayaient de voler avec des skis. On était bien loin de ce qu'on fait maintenant, explique Jean-Pierre Savoye, adjoint au maire. On a préféré signer une convention plutôt que d'interdire."

Le bruit du vent dans les voiles



Impression de liberté totale sur les hauteurs du Kastelberg. Les cimes vosgiennes offrent des terrains de jeu somptueux à des riders de plus en plus attirés par le snowkite.

des éléments. Et même par 10 km/h de vent, pour le néophyte, ce n'est pas toujours gagné.

En bas de la zone, l'ambiance est sympathique. La tribu se retrouve, comme chaque jour ou presque et ça

Quelques règles

Avoir un bon niveau de ski. - Inutile de se lancer dans la pratique du snowkite sans avoir une bonne maîtrise de ses skis. Débutants s'abstenir car une fois la voile en mains, il vous faudra faire abstraction des skis pour vous concentrer sur le kite !

Etre attentif à la force du vent. - La discipline se pratique par des vents allant de 10 à 50 ou 60 km/h. Une plage de vent plus large qu'en parapente qu'il faut néanmoins respecter scrupuleusement.

Choisir un terrain adapté. - Les sites conventionnés et agréés par la fédération française de vol libre sont parfaitement adaptés à la pratique de la discipline. Qui plus est en toute sécurité. Sur le massif vosgien, deux sites sont d'ores et déjà opérationnels.

Un troisième devrait voir le jour rapidement (voir ci-dessous).

Maîtriser la voile et ses manœuvres avant de chausser les skis. - Une bonne maîtrise de la voile et de ses mouvements est indispensable avant de chausser les skis.

Ne pas se lancer tout seul. - Des professionnels agréés dispensent aujourd'hui des cours à ceux qui souhaitent s'initier ou se perfectionner dans la discipline.

(Photos Eric THIEBAUT)